

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1300 De la Commission permanente de l'Assemblée Territoriale portant autorisation de virements et ouverture de crédits au budget local, exercice 1964.

n° 1300 De la

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
7 septembre 1964

Numéro JO
n° 9 du 01/10/1964

Date du numéro
1 octobre 1964

TEXTE INTÉGRAL

Sont rendues exécutoires les délibérations suivantes de la Commission Permanente de l'Assemblée Territoriale en date du 4 septembre 1964: — n° 122/6e L portant autorisation de virement çrédits du budget du service local, exercice 1964: —n' 124/6e L portant ouverture de crédits a budgetlocal, exercice 1964.